

Accompagner le territoire dans
ses objectifs de développement durable

Plan stratégique global

Avril 2023



Édito



Madame, Monsieur,

Je suis heureux de vous faire découvrir, à travers ce document, le projet stratégique Horizon 2050, qui porte une vision partagée de la mission et des objectifs du Sycotom. Ce projet a été réalisé avec les agentes et les agents du Sycotom qui, in fine, seront celles et ceux qui le mettront en œuvre. Compte-tenu de la portée de ce projet, j'ai également souhaité que les délégués syndicaux et les territoires adhérents y contribuent en participant à la construction de cette vision. C'est un projet de service public qui vise à entreprendre ensemble.

Avec Horizon 2050, le Sycotom explicite son ambition d'être au service du développement durable du territoire et donne des clés pour anticiper nos actions. L'horizon choisi est 2050 car les enjeux que nous devons prendre en compte - en premier lieu desquels le dérèglement climatique et la raréfaction des ressources - ont des impacts à 30 ans et notre responsabilité nous oblige à anticiper cette échéance. Le plan stratégique est un recueil d'actions car les enjeux auxquels nous devons faire face nous interdisent de n'être que dans l'incantation et, au contraire, nous obligent à agir et ce, dès maintenant. Cet exercice nous conduit à manier des verres avec une double focale, à savoir une vision à 2050 et des actions immédiates.

Je tiens à saluer le travail qui a été mené et à remercier toutes les personnes qui y ont contribué. Soyez certain-es que le Sycotom poursuivra activement l'accomplissement de sa mission de service public de gestion, traitement et valorisation des déchets.

Corentin Duprey
Président du Sycotom

Table des matières

Édito	page 3
Le projet Horizon 2050	page 5
Des évolutions globales et locales qui rendent indispensable une approche holistique de la gestion des services urbain	page 7
Notre vision : accompagner le territoire dans ses ambitions de développement durable par un plan d'action ambitieux	page 15
Tableau des actions	page 25

LE PROJET HORIZON 2050

Le Sycotom a été créé il y a maintenant près de 40 ans pendant lesquels il a réceptionné et traité les flux collectés par les collectivités adhérentes, soit près de 100 millions de tonnes de déchets, dans des installations de traitement situées dans le cœur de l'agglomération parisienne, au plus près des lieux de production, et qui ont été sans cesse améliorées et embellies.

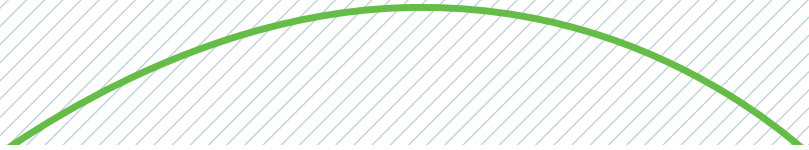
Le Sycotom a engagé en 2022 l'élaboration de son projet d'entreprise Horizon 2050. Les temps forts de ce projet ont été les suivants :

- **1** Elaboration de la stratégie « Sycotom Horizon 2050 » en janvier 2022
- **2** Construction du plan d'actions H2050 avec les agents du Sycotom entre mai et décembre 2022
- **3** Présentation des résultats aux élus au cours du séminaire du 17 février 2023, auquel ont participé 29 élus représentant l'ensemble des Etablissements Publics Territoriaux (EPT). Au cours de ce séminaire ont été présentés la situation globale du changement climatique et son impact sur la gestion des déchets, le cadre des objectifs de développement durables (ODD), ainsi que les résultats d'une enquête préalable auprès des territoires concernant leurs attentes vis-à-vis du Sycotom, conduite entre fin janvier et début février 2023 auprès des présidents et vice-présidents des EPT. L'ensemble de ces informations a donné lieu à des échanges, au cours du séminaire, et les contributions des élus ont été intégrées dans ce document.

Le projet Horizon 2050 a pour vocation de dessiner une vision commune des solutions de demain, et en particulier :

- Lancer une nouvelle dynamique intégrant les nombreux projets en cours ;
- Se déterminer par rapport aux besoins et enjeux des territoires dont il est l'émanation ;
- Faire progresser le Sycotom sur un ensemble d'axes stratégiques et d'actions de progrès permettant de délivrer durablement le meilleur service au meilleur coût (environnemental, social, et économique) et de rester la référence de la gestion des déchets ;
- Opérer une évolution rapide vers une économie circulaire, mettant en avant l'engagement des agents du Sycotom vers de nouveaux objectifs de performance et d'excellence opérationnelle, et de lutte contre le dérèglement climatique ;
- Atteindre ces objectifs par un projet fédérateur permettant de donner du sens et de communiquer une vision à long terme en même temps que des objectifs à court et moyen termes.

Ce document comporte une présentation des enjeux globaux et locaux auxquels le territoire est confronté, une synthèse des actions illustrant par des exemples concrets la contribution du Sycotom à la résilience du territoire, enfin la liste des actions ordonnées autour d'axes stratégiques, et de leviers de réussite.



Des évolutions globales et locales qui rendent indispensable une approche holistique de la gestion des services urbains

L'urgence est irréfutable et multidimensionnelle : environnementale, sociale et économique

Les mutations profondes qui traversent nos sociétés et l'urgence des défis posés en matière de développement durable concernent l'ensemble des dimensions de nos modèles de développement.

Dans le domaine environnemental, le changement climatique reste le défi majeur à relever. Les experts du GIEC considèrent désormais l'objectif fixé par les Accords de Paris à 1,5°C « hors d'atteinte », avec une trajectoire estimée à 2,4°C¹ d'ici la fin du siècle compte tenu des engagements actuels des Etats. Si le secteur des déchets ne représente que 3,2% des émissions de GES² planétaires, nous pouvons peser sur l'ensemble de la consommation de produits des ménages. Les déchets sont donc un levier majeur de la transition :

- En luttant contre le gaspillage, on permet le développement d'une production juste et en adéquation avec nos besoins ;
- En développant la circularité, les déchets redeviennent des matières premières ou des sources d'énergies à plus faibles impacts environnementaux.

En portant des actions et un plaidoyer sur la consommation de biens manufacturés et la chaîne alimentaire, c'est sur près de la moitié des émissions de GES que nous pouvons avoir un impact. A lui seul, le gaspillage alimentaire représente 15 % des émissions de GES. S'il était un pays, ce serait le 3^e plus gros producteur mondial derrière la Chine et les Etats-Unis.

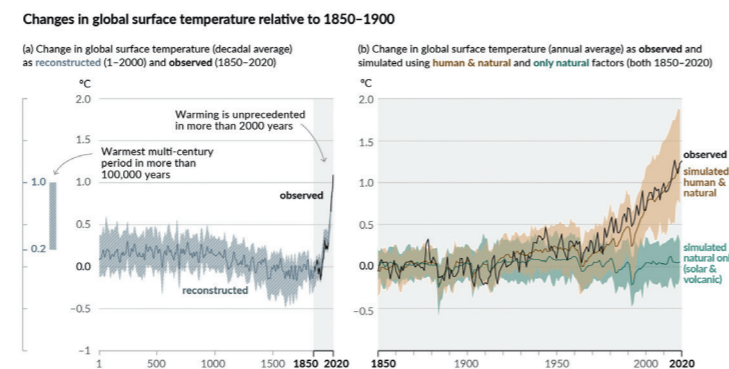
L'URGENCE CLIMATIQUE³

On observe une augmentation de la température planétaire qui ne s'explique que par l'augmentation de concentration des gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère.

Source : GIEC 2021 — Figure SPM.1. Les simulations scientifiques qui incorporent seulement les forçages naturels (variations de l'insolation et émissions liées aux éruptions volcaniques) ne permettent pas d'arriver aux données de température observées. Ces observations peuvent en revanche être modélisées en prenant en compte une augmentation de la concentration de l'atmosphère en GES liée aux activités humaines, dont la combustion des ressources fossiles, et le changement d'usage des sols (déforestation). Au-delà de l'impact sur la température, des changements induits par ces concentrations plus élevées des GES dans l'atmosphère sont observés dans toutes les composantes du système climatique.

Les **choix** politiques que nous faisons aujourd'hui – **de réduire plus ou moins les émissions liées aux activités humaines**, auront un impact faible sur le court terme, mais décisif sur le long terme, comme illustré ci-dessous pour cinq scénarios d'émissions décrivant des choix politiques contrastés. Les choix d'aujourd'hui nous emmènent vers une planète qui reste similaire à celle que nous connaissons, ou vers une planète à +4°C ou +5°C qui serait complètement différente. Pour référence la différence de température entre aujourd'hui et la dernière ère glaciaire est de 5°C.

Changement de température globale de surface par rapport à la période 1850-1900 : données observées et modélisées



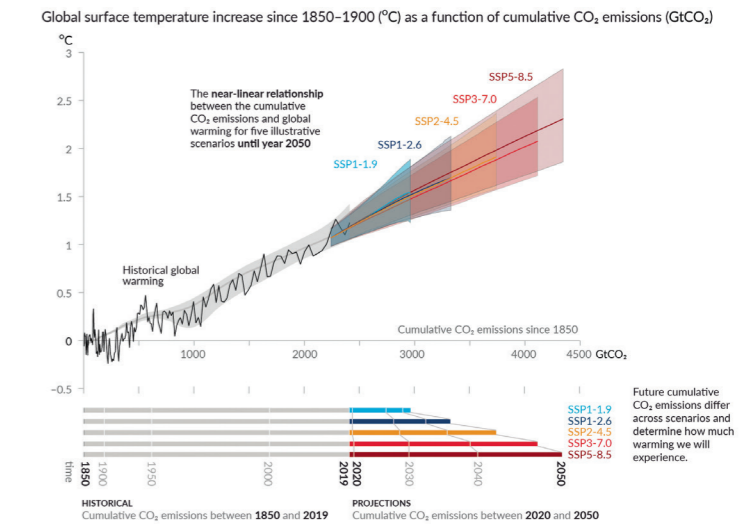
Chaque tonne de CO₂ émis augmente le réchauffement climatique

Source : GIEC 2021 — Figure SPM.10. Cinq scénarios sont envisagés. La valeur cumulée des émissions de CO₂ est différente selon le scénario, et détermine l'ampleur du réchauffement climatique à venir. La relation est quasi linéaire entre la valeur cumulée des émissions de CO₂ et le réchauffement global, pour les cinq scénarios, à l'horizon 2050.

Références des illustrations

Figure SPM.1 et SPM.10 in GIEC, 2021: Résumé pour décideurs. In: Climate Change 2021: The Physical Science Basis. Contribution of Working Group I to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change [Masson-Delmotte, V., P. Zhai, A. Pirani, S.L. Connors, C. Péan, S. Berger, N. Caud, Y. Chen, L. Goldfarb, M.I. Gomis, M. Huang, K. Leitzell, E. Lonnoy, J.B.R. Matthews, T.K. Maycock, T. Waterfield, O. Yelekçi, R. Yu, and B. Zhou (eds.)]. Cambridge University Press, Cambridge, UK and New York, NY, USA, pp. 3–32, doi: 10.1017/9781009157896.001.]

Every tonne of CO₂ emissions adds to global warming



Dans le domaine social, la croissance de la population, qui atteindra 9,6 milliards en 2050⁴ selon l'ONU, ainsi que l'urbanisation massive, poseront des défis en matière de gestion des déchets. La Banque Mondiale prévoit une augmentation de 70% de la production de déchets pour 2050, soit 3,4 milliards de tonnes contre 2 milliards de tonnes aujourd'hui⁵ : des prévisions qui obligent à modifier urgemment nos modes de consommation et à penser l'organisation adéquate de nos schémas de valorisation des déchets.

Dans le domaine économique, les transformations à l'œuvre font émerger de nouvelles chaînes de valeur, plus circulaires et résilientes, où l'utilisation optimale de la ressource devient une variable clef de création de valeur. Plus de 1 300 milliards de dollars seraient investis dans l'économie circulaire chaque année par les entreprises et les gouvernements. Cela ne représente toutefois encore qu'une très faible proportion (3%)⁶ des investissements autrement réalisés dans des modèles linéaires, montrant ainsi les efforts à faire et le potentiel considérable de transformation de nos modèles.

Les Objectifs de Développement Durable et l'Agenda 2030 des Nations Unies donnent un cadre d'action holistique et universel

Pour appréhender de façon juste l'ensemble des dimensions du développement durable, l'ONU a développé un référentiel spécifique dans le cadre son agenda 2030, appelé Objectifs du Développement Durable (ODD). Le référentiel des ODD a été adopté par le Syctom pour son projet Horizon 2050 depuis l'état des lieux jusqu'à la conception du plan d'action et il structurera la mise en œuvre des actions, la mesure des progrès et la communication auprès des principales parties prenantes du territoire.

³ Source : Aglaé Jézéquel, climatologue au laboratoire de Météorologie Dynamique, intervention au séminaire du 17/02/2023

⁴ ONU, 2022 La population mondiale atteindra 8 milliards d'habitants en novembre (ONU) | ONU Info (un.org)

⁵ Banque Mondiale, 2018 Selon un nouveau rapport, la production mondiale de déchets augmentera de 70 % d'ici 2050 si rien ne change rapidement (banquemondiale.org)

⁶ Chatham House, Royal Institute of International Affairs, 2021 Financing an inclusive circular economy | Chatham House – International Affairs Think Tank

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ONU



Principe. 17 objectifs fixent les lignes directrices et les priorités internationales applicables d'ici à 2030 en matière de développement durable. Déclinés en 169 cibles, ils sont organisés autour de cinq principes directeurs (5P) que sont les populations, la planète, la prospérité, la paix et le partenariat. Ils couvrent tous les enjeux du développement durable tels que le climat, la biodiversité, l'énergie, la pauvreté, l'égalité des genres, la prospérité économique etc.

Suivi. Les 193 Etats ayant approuvé en 2015 les objectifs suivent un processus de revue et rendent régulièrement compte des progrès réalisés. Des organismes internationaux et nationaux ont la charge du suivi. En France, c'est l'INSEE qui assure la coordination des travaux statistiques.

Le langage commun des ODD vise à faciliter les coalitions autour d'objectifs partagés et à minimiser les contradictions et incohérences. C'est une boussole pour les entreprises et les municipalités dans la définition, la communication et le suivi de leur stratégie : 69% des plus grandes entreprises suivant les standards GRI⁷ (Global Reporting Initiative) relient leurs objectifs aux ODD et 601 régions et 649 villes des pays de l'OCDE⁸ adoptent désormais ce cadre pour mesurer leur performance.

En France, la Stratégie Nationale de Développement Durable visant à mettre en œuvre les ODD a été publiée en 2019 et vise à fédérer une communauté d'actions, depuis l'échelle individuelle jusqu'aux acteurs collectifs, pour laquelle les territoires sont un maillon indispensable.

Universel, ce cadre permet également d'assurer une communication claire, transparente et pédagogique auprès de toutes les parties prenantes, respectant ainsi les principes fondateurs de l'Agenda 2030 : inclusion, participation, partage entre pairs et mobilisation multisectorielle.

Les ODD mettent en évidence les principaux enjeux des prochaines années, dont deux ressortent comme structurants pour le Syctom :

1. L'enjeu de coopération : diffuser les bonnes pratiques et construire un cadre de partage et d'échange entre les acteurs pour mener des actions conjointes ;
2. L'enjeu de communication : créer une dynamique d'appropriation des objectifs de développement durable par les territoires, la société civile, le secteur privé et les citoyens.

Le Syctom, un acteur engagé et au service du territoire

Le Syctom fédère aujourd'hui 11 des 12 Etablissements Publics Territoriaux (EPT) de la Métropole du Grand Paris, soit 82 communes représentant près de 6 millions d'habitants, faisant du Syctom le premier opérateur public européen de gestion des déchets. Il emploie environ 130 agents publics techniques et administratifs chargés de mettre en œuvre l'ensemble des actions du Syndicat en matière de traitement et de prévention des déchets.

Son action vise à réduire les déchets qu'il est nécessaire de traiter in fine en encourageant tous les processus et pratiques permettant leur réduction, le recyclage par des filières dédiées, leur réemploi et leur valorisation. Au-delà de la prévention et de la sensibilisation visant à encourager la réduction et le tri des déchets, le Syctom exerce sa compétence traitement et a pour missions principales :

- la valorisation énergétique des ordures ménagères résiduelles ;
- le tri des papiers et des emballages en vue de leur recyclage ;
- la valorisation des déchets alimentaires en compost, en biogaz et en amendements organiques ;
- la logistique de transport dans le respect des plans de mobilités locaux ;
- la mise en décharge en dernier recours.

Pour traiter et valoriser les déchets, le Syctom est propriétaire de 10 unités industrielles : 3 unités de valorisation énergétique, 5 centres de tri et 2 centres de transfert. Ces installations sont exploitées par des opérateurs industriels via des contrats dédiés.

⁷ GRI, 2022 la plupart des entreprises s'alignent avec les ODD mais la performance reste à évaluer
⁸ OCDE, 2022 atteindre les ODD dans les villes et les régions

Le Syctom, au cœur des enjeux du territoire

Fort de sa mission de service public, le Syctom souhaite contribuer à accélérer le développement durable de son territoire et à relever les défis associés :

La transition environnementale :

- **Climat.** L'urgence climatique est un des principaux enjeux régionaux. L'Île-de-France représente environ 10% des émissions de GES du territoire national⁹. Alors qu'on observe aujourd'hui un réchauffement planétaire de +1.1°C, ce réchauffement se situe à +2.3°C dans la région et pourrait atteindre +3°C¹⁰ d'ici 2050, selon le GREC (Groupe Régional d'Expertise sur le Changement climatique). Les scénarios d'action qui entraînent une stabilisation de l'élévation de température nécessitent une réduction massive de nos émissions, dont 50% sont liées à la consommation. De plus, à l'échelle mondiale, le gaspillage alimentaire représente environ 10% des émissions de GES. Le Syctom par ses actions et son soutien accru aux territoires dans la prévention et la sensibilisation contribue à la réduction de cette fraction significative de nos émissions. La prévention du gaspillage et de manière générale, la réduction du volume de déchet sont des leviers pour positionner le territoire sur une trajectoire bas-carbone. Le plan climat-air-énergie territorial (PCAET) de la Métropole du Grand Paris vise la neutralité carbone en 2050.

- **Energie.** La production d'énergie renouvelable est un enjeu à la fois pour la décarbonation et la résilience du territoire. 90% de l'énergie de la région est importée et seulement 7% des consommations est d'origine renouvelable, contre 18% au niveau national¹¹. Avec 1 million de Franciliens supplémentaires¹² en 2050, les besoins énergétiques seront critiques. Avec une production annuelle d'environ 2 700 GWh, équivalente à 50%¹³ de la production de chaleur de récupération de la région, destinée à des usages locaux, le Syctom participe à la résilience du territoire. La majeure partie est cédée au réseau de chaleur de la CPCU (Compagnie Parisienne de Chauffage Urbain), couvrant près de la moitié de ses besoins. Conformément aux orientations issues du Grenelle de l'environnement et de ses déclinaisons régionales, les réseaux de chaleur de la région qui permettent de véhiculer les énergies renouvelables et de récupération se développeront jusqu'à doubler le nombre de foyers raccordés. La transition énergétique nationale et régionale s'appuiera par ailleurs sur le verdissement des réseaux de GRDF et GRT Gaz par le remplacement d'ici 2050 du méthane d'origine fossile importé par du biogaz.

- **Ressources.** La raréfaction des ressources impose au secteur de la production de biens manufacturés ou de l'alimentation d'accélérer leur mutation. Les déchets eux-mêmes sont des ressources à part entière, mais à condition de réussir à développer les schémas de gestion efficaces. Près de 770 000 tonnes de déchets sont recyclées chaque année par le Syctom en valorisation matière et organique et réintégrés dans les filières papetières, plastiques, aluminium ou acier ou en matériaux de construction pour une nouvelle vie.

- **Biodiversité.** Les déchets mal collectés ou mal traités sont une des principales sources, avec les rejets d'eaux usées, d'impact sur la biodiversité aquatique et terrestre. Typiquement, plus de 56 millions de tonnes de plastiques se retrouvent dans la nature selon la Fondation Ellen MacArthur. Les déchets toxiques qui ne peuvent être collectés en déchèterie ou dans des circuits spécialisés viennent inévitablement polluer les sols et rivières pour contaminer durablement les organismes.

- **Logistique et transports.** Si le secteur des déchets n'est intrinsèquement que le 7^e poste émetteur de la région (0,8% des GES), il est directement lié au secteur des transports qui est quant à lui le 1^{er} poste émetteur : près de 40 millions de tonnes de déchets sont ainsi produits chaque année en région Île-de-France et représentent ainsi plus de 20% du fret régional. Les prescriptions des Plans de Déplacement Urbains sont constantes pour limiter les déplacements et privilégier les transports alternatifs : fleuve et rail.

Une juste transition sociétale :

- **Santé publique** Les évolutions sociétales, en particulier à la suite de la crise du Covid-19, influencent les comportements et les attentes des citoyens en matière de consommation et de gestion des déchets¹⁴.

Les politiques publiques sont amenées à évoluer rapidement et à prendre en compte les enjeux de sécurité sanitaire autant que l'acceptabilité des infrastructures et l'attention grandissante des citoyens aux risques industriels et environnementaux perçus dans les villes.

- **Consensus.** Le Syctom participe à l'accompagnement des EPT dans les échanges avec leurs usagers pour promouvoir en amont une politique « zéro déchet non valorisable » et offrir aux territoires en aval des infrastructures suffisantes et des énergies propres. Cette volonté doit s'accompagner à la fois d'un partage des objectifs et des moyens et d'une transparence vis-à-vis de l'ensemble des parties prenantes : Etat, collectivités, ONG et société civile, et d'un engagement dans la concertation avec les habitants.

- **Justice sociale.** L'Île-de-France est la région la plus inégalitaire du pays : le rapport entre les 10% de revenus des ménages les plus élevés et les 10% les moins élevés est de 4,4 contre 3,4 au niveau national¹⁵. L'enjeu pour le Syctom est d'assurer un même niveau de service, d'accès et de sensibilisation au tri, pour que chacun puisse être contributeur de la transition. L'enjeu de maîtrise des coûts et de la performance industrielle des actifs du Syctom sera critique pour permettre l'égalité de contribution de tous les citoyens à la valorisation de ses déchets.

Une adaptation de notre économie territoriale vers la résilience :

- **Emploi local et réinsertion.** La résilience de notre économie passe par le maintien et le développement de l'emploi local dans une région où le taux de chômage est dans la moyenne nationale à 7%¹⁶, et où le secteur du déchet mobilise près de 24 000 postes sur toute la chaîne de valeur. La réinsertion des personnes éloignées du marché du travail constitue un enjeu pour le Syctom, qui peut être couvert en multipliant les collaborations avec des entreprises activement engagées dans la lutte contre l'exclusion et en faveur du développement local. Le Syctom peut contribuer à structurer les filières locales de l'Economie Sociale et Solidaire.

⁹ INSEE, 2022 Émissions de gaz à effet de serre en Île-de-France : la situation en trompe-l'œil d'une région fortement urbanisée – Objectifs du développement durable : regards sur l'Île-de-France | Insee

¹⁰ GREC, 2022 Le dérèglement climatique est-il en cause dans les chaleurs de juin en Île-de-France ? – GREC francilien (grec-idf.eu)

¹¹ Climat-Energie Ile-de-France, 2018 Bilan énergétique de l'Île-de-France (climat-energie-idf.fr)

¹² INSEE/Le Parisien, 2018 L'Île-de-France devrait gagner un million d'habitants d'ici 2050 - Le Parisien

¹³ RTE, 2020 Île-de-France : nette progression des filières éolienne et solaire en 2019 | RTE (rte-france.com)

¹⁶ INSEE, 2022 Taux de chômage localisés au 2^e trimestre 2022 | Insee

¹⁴ Selon une étude commandée par Suez, un tiers de habitants dans le Grand Est auraient changé leurs comportements en matière de réduction des déchets, 70% trouveraient « facile » de réduire leur production de déchets – dans

L'Est Républicain, Grand Est. Déchets : la Covid-19 a modifié le comportement des ménages (estrepublikain.fr)

¹⁵ INSEE, 2021 En 2017, l'Île-de-France reste la région où les écarts de niveaux de vie sont les plus importants, notamment à Paris - Insee Analyses Ile-de-France - 135

- **Industrie.** L'adaptation de notre économie passe également par le développement de nouvelles industries qui peuvent émerger à condition de développer les schémas adéquats de récupération et de réutilisation des ressources. Plus d'1,2 milliard d'euros¹⁸ sont investis chaque année par la filière des déchets en France et participent directement à l'innovation technique et le développement de la filière (pyrogazéification, gazéification hydrothermale, méthanation...).

- **Compétitivité et soutenabilité du service public.** En tant que service public, le Sycotom doit s'assurer que ses infrastructures sont adaptées, optimisées et exploitées de manière fiable et performante. Avec un coût net global de gestion des flux à 41 € par habitant en 2021, le Sycotom se doit de favoriser l'acceptabilité des services et de limiter la pression économique sur l'usager.

Pour aborder ces défis de manière efficace et faire avancer les projets au niveau local, il est nécessaire de penser la performance en reliant toutes ces dimensions (environnementale, sociale, économique) les unes avec les autres et en mobilisant l'ensemble des acteurs des territoires.

Au-delà de l'amélioration continue de sa performance opérationnelle, le Sycotom doit ainsi anticiper et contribuer au plaidoyer sur les taxes et subventions en vue d'une évolution pérenne de ses activités, incluant l'ouverture à de nouveaux types de services, voire de revenus pour l'ensemble de la Collectivité.

Pour aborder ces défis de manière efficace et faire avancer les projets au niveau local, il est nécessaire de penser la performance en reliant toutes ces dimensions (environnementale, sociale, économique) les unes avec les autres et en mobilisant l'ensemble des acteurs des territoires.

Au-delà de l'amélioration continue de sa performance opérationnelle, le Sycotom doit ainsi anticiper et contribuer au plaidoyer sur les taxes et subventions en vue d'une évolution pérenne de ses activités, incluant l'ouverture à de nouveaux types de services, voire de revenus pour l'ensemble de la Collectivité.

¹⁷ ORDIF, 2018 Les emplois du service public des déchets ménagers - ORDIF13 RTE, 2020 Île-de-France : nette progression des filières éolienne et solaire en 2019 | RTE (rte-france.com)

¹⁸ Conseil National de l'Industrie, La Filière Transformation et Valorisation des Déchets | Conseil national de l'industrie (conseil-national-industrie.gouv.fr)



Notre vision : accompagner le territoire dans ses ambitions de développement durable par un plan d'action ambitieux

L'imminence de certains enjeux conduit le Syctom à s'interroger sur sa stratégie à court, moyen et long terme, et à définir les actions prioritaires à mener pour anticiper, préparer et accompagner les changements nécessaires.

Le Syctom se fixe les objectifs suivants pour accompagner le développement durable du territoire :

- **1** Assurer un coût équitable et un budget adéquat pour un service durable et pérenne (ODD 9, ODD 10, ODD 11, ODD 16)
- **2** Réduire les émissions de GES (ODD 9, ODD 13) y compris par la réduction des déplacements
- **3** Encourager une production et consommation responsable (ODD12)
- **4** Réduire les quantités de déchets (ODD 12), y compris par la réduction du gaspillage alimentaire (ODD 2, ODD 12)
- **5** Recycler afin de prioriser la récupération de matière, dans le contexte de raréfaction des ressources (ODD 12)
- **6** Produire de l'énergie renouvelable (ODD 7)
- **7** Assurer la transparence (ODD 16)
- **8** Faciliter la relation aux usagers (ODD17) pour arriver ensemble à réduire et mieux trier nos déchets
- **9** Réduire les impacts sur la ressource en eau (ODD 6 et ODD 14) [prélèvements & rejets pour le traitement ; débris solides dans les cours d'eau]
- **10** Assurer la salubrité de l'espace public et la qualité de l'air pour la santé des citoyens (ODD 3, ODD 11)
- **11** Contribuer au développement d'emploi (ODD 8, ODD 10)
- **12** Savoir apprendre des autres et partager nos bonnes pratiques avec d'autres pour avancer plus vite (ODD 17)

Le détail du projet Horizon 2050 qui a conduit à la proposition d'un plan d'action structuré est présenté dans la partie 2 de ce document.

Les actions du projet Horizon 2050 s'inscrivent dans la dynamique du Syctom en incluant les initiatives engagées dans les années passées, telles que le « Grand Défi », tout en complétant, renforçant et accélérant sa transition vers un service public d'excellence, ancré dans la transition écologique du pays et travaillant en étroite collaboration avec le territoire et ses parties prenantes.

Le projet Horizon 2050 a mobilisé le Syctom dans une dynamique fortement participative et transverse qui a permis d'explorer l'ensemble des leviers d'actions prioritaires à court et moyen termes.

Nous sommes donc, après plus de 6 mois de travail, en mesure de présenter les principaux engagements portés par les actions du projet, qui mobiliseront ses agents dans les années à venir.

Les paragraphes suivants présentent les principaux engagements pris par le Syctom dans le cadre de son projet stratégique Horizon 2050, mettant en avant les dynamiques déjà engagées et faisant le lien avec le plan d'action (les références des actions sont systématiquement indiquées entre parenthèses).

Le Syctom maintiendra l'excellence opérationnelle par un travail d'anticipation renforcée ... en continuant de construire un patrimoine industriel qui réponde aux besoins et enjeux du territoire

Pour traiter et valoriser ses déchets le Syctom gère un outil industriel exceptionnel, composé de centres de tri, de déchèteries et de centres de valorisation énergétique dont la dimension et l'implantation sont uniques à l'échelle européenne.

Le maintien en état, la modernisation et la transformation de ces installations est au cœur de la responsabilité du Syctom qui se doit d'anticiper, dans un travail toujours plus étroit avec le territoire, les évolutions à court, moyen et long terme, dans un objectif de performance, de qualité, de fiabilité, de sécurité et de transparence.

Le Syctom est déjà engagé dans des projets d'amélioration de la performance, notamment énergétique, de ses installations ainsi que de renouvellement priorisé de ses actifs.

- S'agissant des équipements existants, le Syctom définira sa propre **politique patrimoniale, indépendante de celle des entreprises susceptibles d'exploiter ses usines** (Patrimoine-1), permettant ainsi de piloter dans la durée le gros entretien et le renouvellement de ses installations en fonction des priorités qu'il aura définies et à un coût ajusté.

- Pour ce qui concerne les nouveaux équipements, le Syctom apportera une réponse aux besoins exprimés par les territoires de **création de pôles d'excellence de l'économie circulaire (d'ores et déjà décidé à Romainville)** (Patrimoine-3) et définira en 2023 ses besoins de centres de tri de collecte sélective et de centres de transfert de déchets alimentaires (Climat/Energie-2) notamment pour définir le **programme de la phase 2 du réaménagement du site d'Ivry**. La question **des chaufferies** sur les réseaux de chaleur pouvant être alimentées par des déchets combustibles non valorisés (**CSR, déchets à haut PCI**) pourra également être envisagée (Climat/Energie-3).

- Le fonctionnement fluide des installations gérées par le Syctom, en lien avec les différentes parties prenantes avec lesquelles il travaille au quotidien, conduira le Syctom à renforcer ses systèmes d'information et à développer l'usage et le partage de la donnée en temps réel (notamment via une politique affirmée d'open data permettant d'ores et déjà l'accès public à un certain nombre de données) (Numérique-1).

En appui de la mise en œuvre de la stratégie biodéchets du Syctom, le traitement des déchets alimentaires d'ores et déjà engagé grâce à des centres extérieurs sera renforcé dès la mise en service du **nouveau centre de méthanisation** à Gennevilliers en 2026 (Climat/Energie-2). **Un deuxième centre** pourra être programmé en fonction du rythme de croissance des collectes de déchets alimentaires avec un horizon de **décision en 2025/2026**.

... en accélérant son engagement dans la transition énergétique et écologique du territoire

Le dérèglement climatique avéré guide de plus en plus l'opinion et le comportement des citoyens, ainsi que la stratégie nationale et territoriale, vers une économie décarbonée. Cette voie passe par une remise en cause profonde des modes de consommation et de production et la mise en place de politiques visant

à limiter la consommation et le gaspillage en étant plus attentif à la circularité et à l'emploi d'énergies renouvelables. La contribution du Sycotm à la transition énergétique est significative, car près de 3 TWh d'énergie sont livrés aujourd'hui aux réseaux de chauffage de la CPCU et au réseau électrique.

- Le Sycotm échange avec les territoires qui expriment des besoins énergétiques qu'il peut satisfaire. Outre la ville de Paris avec son vaste réseau de **chauffage urbain** qui est une référence mondiale et dont le Sycotm participe à l'objectif de verdissement des énergies qu'il véhicule, des possibilités de **liaison directe** avec des réseaux voisins des unités de valorisation énergétique sont étudiées (SMIREC, Clichy, Levallois, Issy-les Moulineaux, Boulogne, Ivry).

- Les besoins de froid et d'eau glacée se développeront dans le futur du fait des effets anticipés du dérèglement climatique. La production de froid à partir des usines sera ainsi étudiée (Climat/Energie-3) ainsi que le raccordement direct à des réseaux locaux ou de transport de froid vers des installations de stockage afin d'optimiser la valorisation, notamment en été.

- Des projets de mobilité utilisant l'hydrogène se développent, (H2ships, stations de ravitaillement camions et particulier). Le Sycotm étudiera les **projets de production d'hydrogène** à partir de ses installations ou la participation à des installations de production d'hydrogène en fournissant de l'électricité verte (Climat/Energie-1).

- Le Sycotm fera la chasse aux Négawatts en **améliorant l'efficacité énergétique** (Climat/Energie-4) de tous ses centres. Dès 2022, la réduction de la consommation de gaz et la récupération des calories sur les fumées de la cheminée à Saint-Ouen (Patrimoine-1) permettent une économie de 90 000 MWh. L'embellissement de ses installations se poursuit, par le projet de mise en valeur architecturale et de mise en lumière à très faible consommation de l'Etoile Verte avec un projet porté par Miguel Chevalier, la sobriété n'empêchant pas le plaisir des yeux. Nous poursuivrons avec la récupération d'énergie dans les fumées d'Isséane, en envisageant, en fonction des solutions énergétiques choisies, le stockage de chaleur produite l'été dans les aquifères géothermiques adaptés.

- Le Sycotm se dotera d'un **Plan Climat** (Climat/Energie-1) qui tiendra compte de toutes ses actions internes et externes : développement du recyclage, réduction du volume de déchets, développement de la filière de déchets alimentaires, valorisation énergétique, efficacité énergétique en gardant comme objectif **« zéro enfouissement de déchet valorisable »**. L'impact carbone du cycle de vie des déchets sera pris en compte pour orienter les actions vers une réduction des émissions du territoire.

- Dans le cadre de l'objectif **« zéro enfouissement de déchet valorisable »** le Sycotm a engagé dès 2022 une concertation avec tous les syndicats de traitement de la région et de la vallée de la Seine pour éviter la mise en décharge des déchets ménagers résiduels après la mise en service de la nouvelle UVE (Usine de Valorisation Énergétique) à Ivry en 2024.

- Le Sycotm engagera également dès 2023 un débat au sujet de sa politique patrimoniale à plus long terme (à l'horizon 2030) en y abordant notamment l'autonomie des moyens de traitement et le fonctionnement accentué en réseau avec les maîtres d'ouvrages possédant des installations dans la région.

- Le Sycotm renforcera son action en faveur des **mobilités douces** (Climat/Energie-4). En effet, le Sycotm a recours aujourd'hui au transport fluvial pour les mâchefers et les produits de tri, et **une autre étape sera franchie** avec la mise en service d'un **port à conteneurs** dans le cadre du projet de rénovation à **Romainville/Bobigny**. Le transport des ordures ménagères par voie fluviale depuis le port vers les unités de valorisation énergétique du Sycotm à Saint-Ouen-

sur-Seine, Issy-les-Moulineaux et Ivry-sur-Seine correspondra à une **réduction de 7 000 camions par an**. Incluant une flotte dédiée à motorisation « propre », le projet améliorera la **performance environnementale du Sycotm**, par la baisse des émissions atmosphériques dues à l'activité, et par l'amélioration du bilan carbone du Sycotm. Situé sur le canal de l'Ourcq, ce port sera le 7^e port à conteneurs en Île-de-France.

- Le Sycotm offrira des **solutions de proximité pour les déchets verts et la collecte sélective** (Climat/Energie-2), en organisant le **maillage du territoire** au fur et à mesure du développement de la collecte de déchets alimentaires, en aidant les initiatives locales grâce au **soutien au compostage individuel ou à la création de nouveaux lieux de traitement** (micro-méthanisation, déchèteries).

- Le Sycotm fera connaître et mettra en œuvre sa **stratégie biodéchets** (déchets alimentaires et déchets verts) afin de permettre aux collectivités adhérentes de répondre à l'obligation réglementaire du tri à la source à compter du 1^{er} janvier 2024 (Climat/Energie-2),

... en minimisant les risques auxquels il est exposé

Compte-tenu de l'échelle de ses installations, de premier plan au niveau européen, et de leur emplacement géographique au sein de la zone urbaine dense de l'agglomération parisienne, le Sycotm se doit d'être exemplaire dans sa politique et ses pratiques de gestion de risques, notamment industriels. Dans un contexte de plus grande défiance des habitants vis-à-vis de l'activité industrielle et des risques associés pour la sécurité et l'environnement, et de leurs attentes en termes d'information, l'action du Sycotm en matière de prévention et de gestion des risques doit être exemplaire et se conduire dans un souci accru de transparence et de communication pro-active.

- Après avoir établi **une cartographie des risques** (Sécurité-1) auxquels il peut être exposé, le Sycotm sera doté d'un **Plan de Continuité d'Activité** (Sécurité-1) comprenant notamment un plan de Reprise d'Activité. Dans le cadre de cette démarche, il s'assurera de la bonne application des nouvelles procédures auprès de ses exploitants en matière de sécurité et précisera le cadre de communication et les procédures associées.

- Le Sycotm redéfinira sa **stratégie assurantielle** (Sécurité-6) avec l'objectif d'améliorer l'efficacité de la gestion des sinistres tout en optimisant les dépenses, sur la base d'une réévaluation des risques. Plus largement les **risques juridiques** seront intégrés à la cartographie des risques (Sécurité-1).

- Parmi les actions de prévention des risques, le Sycotm **sécurisera l'acte d'achat (Sécurité-3) avec comme objectif la certification du service achat en 2025**.

- Le Sycotm établira par ailleurs son **schéma directeur informatique** (Numérique-1) prenant en compte l'exposition croissante des outils des collectivités aux malversations informatiques (cybersécurité).

Le Sycotm établira des modèles économiques dynamiques permettant d'accompagner le développement durable du territoire

Le mix des déchets, et donc l'équation économique de leur valorisation, sera amené à évoluer dans les années à venir. Le Sycotm devra donc savoir anticiper, en préparant des scénarios d'évolution de flux de déchets, mais aussi de changements en termes de réglementation et de financement du recyclage de la matière et de la valorisation de la chaleur.

Les processus de prospective et de préparation budgétaire mettront en œuvre des outils permettant d'intégrer ces scénarios à plusieurs horizons temporels.

- Le Syctom fera évoluer son modèle économique (ECO-1 et ECO-4) afin de tenir compte des tendances à court et moyen termes ainsi que des risques et opportunités sur les flux entrants et sortant de son système.

- Le modèle économique du Syctom tiendra notamment compte de la diversification des ressources (ECO-4), de la **sortie de l'obligation d'achat pour l'électricité**, de la possibilité de fournir des prestations de service comme expertise, ainsi que du renforcement qualitatif de la dépense par un acte d'achat encadré par un **SPASER** (RSE-3).

Le Syctom mettra en œuvre des partenariats et une communication engageante et impactante

Le Syctom concentre des moyens et des compétences qui lui permettent de mutualiser et fédérer les efforts sur un ensemble de sujets de fond. Au-delà des partenariats de fait avec les territoires membres, il est important de maintenir et développer des partenariats avec les autres syndicats de traitement et plus largement avec les autres syndicats techniques (SIAAP, SIPPAREC, SIGEIF, etc.), mais aussi des partenariats institutionnels avec d'autres collectivités territoriales ainsi qu'avec l'Etat. La complexité relative de la gouvernance territoriale en Île-de-France impose une action concertée et coordonnée entre les différentes parties prenantes, à court terme pour assurer une bonne gestion des flux de déchets et, à plus long terme, pour mettre en œuvre l'ambition territoriale de réduction des volumes de déchets.

En 2019, par un travail collectif nommé le « Grand Défi », le Syctom a rassemblé l'ensemble des acteurs concernés par la gestion des déchets du territoire pour aboutir à l'identification de 35 actions communes articulées en 7 axes pour avancer ensemble vers le « zéro déchet », c'est-à-dire moins de volume entrant dans les installations, et que les déchets qui restent soit entièrement recyclés en matière ou valorisés en énergie. Ces actions sont reprises, actualisées, repriorisées et complétées dans le cadre du projet Horizon 2050.

- Le Syctom signera des **contrats d'objectifs** avec chaque EPT pour permettre in fine la réalisation d'un **schéma de coordination collecte-traitement** (Partenaires-2), établissant le partage des objectifs de réduction de déchets en s'accordant sur les moyens à mettre en œuvre. Ce schéma comprendra un plan d'action pour optimiser la **collecte sélective du verre** (Partenaires-4) pour réduire l'impact environnemental de cette filière.

- Le Syctom renforcera les **partenariats stratégiques** (Partenaires-1) qui permettent d'avancer plus vite avec les **associations** vers les objectifs de développement durable du territoire en lien avec les déchets.

- Le Syctom bâtira une stratégie de communication (Communication-1) correspondant aux ambitions du plan Horizon 2050 et engagera dès 2023 des **campagnes de communication** (Communication-3) ciblées pour accentuer l'impact des actions de terrain elles-mêmes renforcées grâce à la mise à disposition des territoires de 80 éco-animateurs (Communication-4) en faveur de **l'amélioration de la qualité des CS, du recyclage du verre** encore trop présent dans les OMR (Partenaires-4), et du décollage des **collectes de déchets alimentaires**.

Le développement de partenariats au sein de l'écosystème territorial des déchets doit s'accompagner d'actions de communication avec un public toujours plus large pour contribuer à une meilleure compréhension des enjeux de développement durable, et susciter les comportements qui répondent à ces enjeux, afin d'avancer de manière cohérente et résolue vers l'ambition « zéro déchet ».

- Le Syctom renforcera ses programmes **d'éducation des enfants et des jeunes et d'acculturation des adultes** (Communication-2) : « **famille zéro déchet** », **gazette diffusée à 500 000 exemplaires dans les classes de primaire, hackathon et concours Design Zéro Déchet** (DZD) (Communication-2) **permettant de stimuler l'écoconception grâce à des partenariats**, Stade Français pour le sport zéro déchet, Pierre et Vacances pour le tourisme durable.

- Le Syctom adaptera son offre d'accompagnement des EPT en prenant en compte les particularités des territoires dans les Contrats d'Objectifs. Ces partenariats EPT/Syctom permettront de mieux travailler ensemble, de préciser les attentes et les objectifs et de faciliter le développement d'une expertise commune sur le territoire, adaptée aux typologies d'habitat et aux catégories socioprofessionnelles des différents quartiers.

- Le Syctom multipliera les points de contact avec l'ouverture de l'Espace Infos Déchets (EID) (Communication-2 et Communication-5) à un public plus large et par l'étude de circuits de visite pédagogiques dans les centres avec une réalisation dès fin 2022 à Isséane et une programmation à Ivry au 4^e trimestre 2023.

- Le Syctom établira un partenariat avec le monde agricole grâce à ses actions en faveur du retour à la terre des matières organiques (Gennevilliers).

- Le Syctom mettra en œuvre un **Plan d'action zéro plastique à usage unique** (Communication-6) pour lutter contre la pollution plastique, réduire l'utilisation du plastique jetable, favoriser la substitution du plastique par d'autres matériaux, développer le réemploi et supprimer les suremballages.

- Le Syctom poursuivra et amplifiera ses campagnes de **caractérisation de déchets** permettant d'objectiver les actions des EPT en vue de la réduction des déchets en mélange (OMR) et des déchets en général et assurant la transparence des facturations.

- Le Syctom identifiera les entreprises amont avec lesquelles s'associer dans tout ce qui concerne la prévention, la récupération, la réparation, en s'appuyant sur un partenariat avec la Chambre régionale d'économie sociale et solidaire et en commençant par une cartographie des entreprises sociales et solidaires.

Afin d'être moteur dans la transition environnementale, le Syctom, compte tenu de la place stratégique qu'il occupe à l'échelle nationale et internationale, se doit de partager son expertise et sa vision auprès des décideurs et de les aider sur les choix de politiques publiques, notamment en termes de réglementation, de financement et de répartition des compétences.

- Le Syctom partagera un **plaidoyer** (Plaidoyer-1) pour que les actions qu'il défend aient un écho dans les instances internationales et nationales, créatrices de droit et de tendances. Il participera en 2023, avec d'autres parties prenantes, à la création du **Partenariat Français pour les Déchets** (PFD) sur le modèle du Partenariat Français pour l'Eau (PFE).

- Le Syctom s'impliquera de manière active dans **l'acculturation et la formation des délégués syndicaux** qui le souhaitent aux grands enjeux évoqués (Plaidoyer-3),

Le Syctom impliquera les agents dans sa dynamique de progrès

Le Syctom par son action de service public dédié à la protection de l'environnement répond très naturellement au besoin de plus en plus affirmé de la société à s'engager dans des voies porteuses de sens, et ceci notamment lorsqu'il s'agit de faire un choix professionnel.

Cette situation oblige le Syctom à être un employeur exemplaire, mettant en évidence la cohérence de son action avec les aspirations de ses agents, saisissant les opportunités de les valoriser et de les accompagner dans leur développement et sachant nourrir un dialogue social constructif et productif.

Un projet d'entreprise est une opportunité de mobilisation et de rassemblement autour d'une vision et d'objectifs clairs. Sa réussite dépend aussi de l'attention qui est portée à la méthode, à la participation et plus largement à la dimension humaine.

L'engagement des agents du Syctom s'appuiera sur leur bonne compréhension des enjeux ainsi que du sens et de la cohérence des actions.

- Afin de mieux porter l'ambition du Syctom et de préparer l'avenir, un travail sera mené de valorisation de son histoire et **d'appropriation par tous d'une culture commune** au service du développement durable du territoire (Agents-1). Comprendre son histoire c'est aussi comprendre l'ambition et la vision portées par nos prédécesseurs, c'est donc se convaincre de l'importance de la **culture de l'innovation** et de la nourrir pour les années à venir (Agents-4).
- Au-delà de la politique de communication institutionnelle, le Syctom s'appuiera sur ses agents et la fierté qu'ils portent à servir le territoire, en leur donnant l'opportunité de **s'impliquer plus directement dans la diffusion des messages** et la mise en avant de l'impact positif du Syctom sur le développement durable (Agents-2).

La culture collaborative et transversale, le renforcement de l'intelligence collective, permettront de mieux préparer et accompagner les changements et transitions à venir. Cette ambition est au cœur de la méthode du projet Horizon 2050. Il s'agira dans les années à venir de capitaliser sur le travail fourni et continuer de promouvoir et d'accompagner des méthodes permettant le partage des compétences et le travail transversal.

- Le Syctom facilitera la circulation de l'information entre les directions, notamment par la **mise en commun des ressources professionnelles internes** (documentation technique, plan d'actions, ...) (Agents-8) et développera la pratique des retours d'expérience et les méthodes et outils associés, dans un objectif de progrès continu (Agents-9).
- Le Syctom s'attachera aussi à promouvoir des **méthodes de travail innovantes**, favorisant la transversalité et promouvant la motivation et la qualité de vie au travail (Agents-10).

Le Syctom est un service public mettant en œuvre des expertises métiers en évolution permanente, nécessitant des compétences spécifiques. La pérennité de l'excellence du service public dont il a la charge repose sur la capacité des équipes à assurer une gestion quotidienne performante et fiable du service ainsi que dans la prospective et la préparation des évolutions à venir de son outil industriel et plus largement de son domaine d'activité en lien avec ses partenaires du territoire et ses partenaires sociaux.

- Le Syctom s'attachera à valoriser vis-à-vis de ses agents le sens de son action en matière de développement durable. Il veillera notamment à l'attractivité **des métiers qu'il propose** (Agents-5), **au développement des compétences** (Agents-6), au développement d'un **plan de formation** en cohérence avec les objectifs de ce plan H2050 (Agents-7), **à assurer** un environnement de travail socialement responsable et à la promotion du **dialogue social** (Agents-3).

Le Syctom renforcera l'innovation sociale et technologique

Pour accompagner ses évolutions à court, moyen et long terme, le Syctom devra continuer d'investir dans la Recherche et Développement et renforcer sa capacité d'innovation technologique mais aussi sociale. L'objectif est de construire une stratégie d'innovation, formalisée dans un programme scientifique, à vocation industrielle, organisationnelle et sociétale qui permette d'anticiper les évolutions de l'écosystème déchets et d'accélérer la réalisation de projets jusqu'à leur mise en œuvre opérationnelle.

Sous l'angle technique, le Syctom mettra l'accent sur la réduction des déchets et les émissions de CO2 ainsi que l'optimisation de la valorisation matière et énergétique.

Sous l'angle social, le Syctom analysera les actions de prévention, de sensibilisation et de communication du Syctom sous l'angle des sciences cognitives et expérimentera de nouvelles approches pour mieux agir sur les changements de comportement nécessaires à la réduction des déchets et à l'amélioration de leur tri à l'amont.

- Le Syctom se dotera d'un **programme scientifique** (Innovation-1) regroupant les actions déjà engagées et les programmes de recherche auxquels le Syctom participera grâce à sa participation engagée dans des associations ad hoc (Innovation-5), et en établissant des partenariats de recherche et d'innovation (cluster eau-sol-climat, Arceau, chaire CoPack...) ; en mettant en œuvre la recherche de moyens alternatifs à l'incinération comme la pyrogazéification (Innovation-3).
- Le Syctom expérimentera des **approches basées sur les sciences cognitives et comportementales** pour mieux agir sur les changements de comportement nécessaires pour moins de déchets mieux triés (Innovation-4). Cette action s'inscrit dans le PRPGD (Plan Régional de Prévention et Gestion des Déchets) qui suscite des expérimentations dans ce domaine.

Pour favoriser l'innovation, le Syctom mènera une démarche d'ouverture et de collaboration avec des partenaires publics et privés et s'appuiera sur ses différents métiers.

Le Syctom mettra en œuvre un pilotage de l'activité appuyé sur des indicateurs de performance stratégiques et opérationnels

Des indicateurs techniques, économiques, organisationnels sont recueillis de manière exhaustive et régulière par les équipes du Syctom et communiqués de manière ad hoc, notamment dans les documents de présentation et rapports d'activité. Ces indicateurs sont nombreux mais peu priorisés, peu alignés avec la stratégie et les objectifs du Syctom et ils ne font pas l'objet de revues systématiques à des fins d'aide à la décision.

- Le Syctom utilisera les outils permettant de **documenter la performance de l'activité**, en cohérence avec les objectifs fixés et de la rendre **disponible en interne et pour les partenaires**. Cette approche doit permettre plus de lisibilité à la fois sur les objectifs que se donne le Syctom en réponse aux attentes du territoire, et sur sa performance pour les atteindre. Le choix de **s'appuyer sur des référentiels reconnus** permettra d'ancrer le développement durable dans sa culture, en particulier par son rapport d'activité développement durable (RADD) (Pilotage).

Le Syctom développera des indicateurs de suivi du progrès sur les objectifs, en s'appuyant entre autres sur les **ODD** et les indicateurs **GRI**.



Tableau des actions

Référence de l'action	Intitulé de l'action
AXE 1 - NOS FONDAMENTAUX : MAINTENIR L'EXCELLENCE OPÉRATIONNELLE PAR UN TRAVAIL D'ANTICIPATION RENFORCÉ	
Fiabilité et performance de nos installations	
Patrimoine-1	Définir la politique de gestion patrimoniale et les processus associés
Patrimoine-2	Définir la stratégie de devenir des déchèteries
Patrimoine-3	Améliorer la valorisation par les centres de tri
Patrimoine-4	Mettre en place une veille technique, réglementaire et juridique métier
L'enjeu climatique et énergétique au cœur de nos actions	
Climat/Energie-1	Etablir la stratégie climat et le plan climat du Sycotom
Climat/Energie-2	Définir et mettre en œuvre la stratégie biodéchets
Climat/Energie-3	Etudier les énergies alternatives et leurs débouchés
Climat/Energie-4	Réduire la consommation énergétique

Référence de l'action	Intitulé de l'action
Sécurité de nos systèmes	
Sécurité-1	Disposer d'une cartographie des risques du Sycotom
Sécurité-2	Finaliser les procédures de gestion de crise et mettre en place les processus associés
Sécurité-3	Sécuriser l'acte d'achat
Sécurité-4	S'assurer de la bonne application des procédures Sycotom auprès de ses exploitants en matière de sécurité
Sécurité-5	Sécuriser les accès
Sécurité-6	Améliorer la politique assurantielle du Sycotom
Intégrer les opportunités du numérique et de la data	
Numérique-1	Définir un schéma directeur informatique et une gouvernance du système d'information
Numérique-2	Maitriser les données internes et externes d'exploitation des sites industriels et les exploiter en interne
Numérique-3	Mettre en place des outils numériques externes (sites web et accès aux données) pour rendre nos données accessibles et renforcer les liens du Sycotom avec ses partenaires

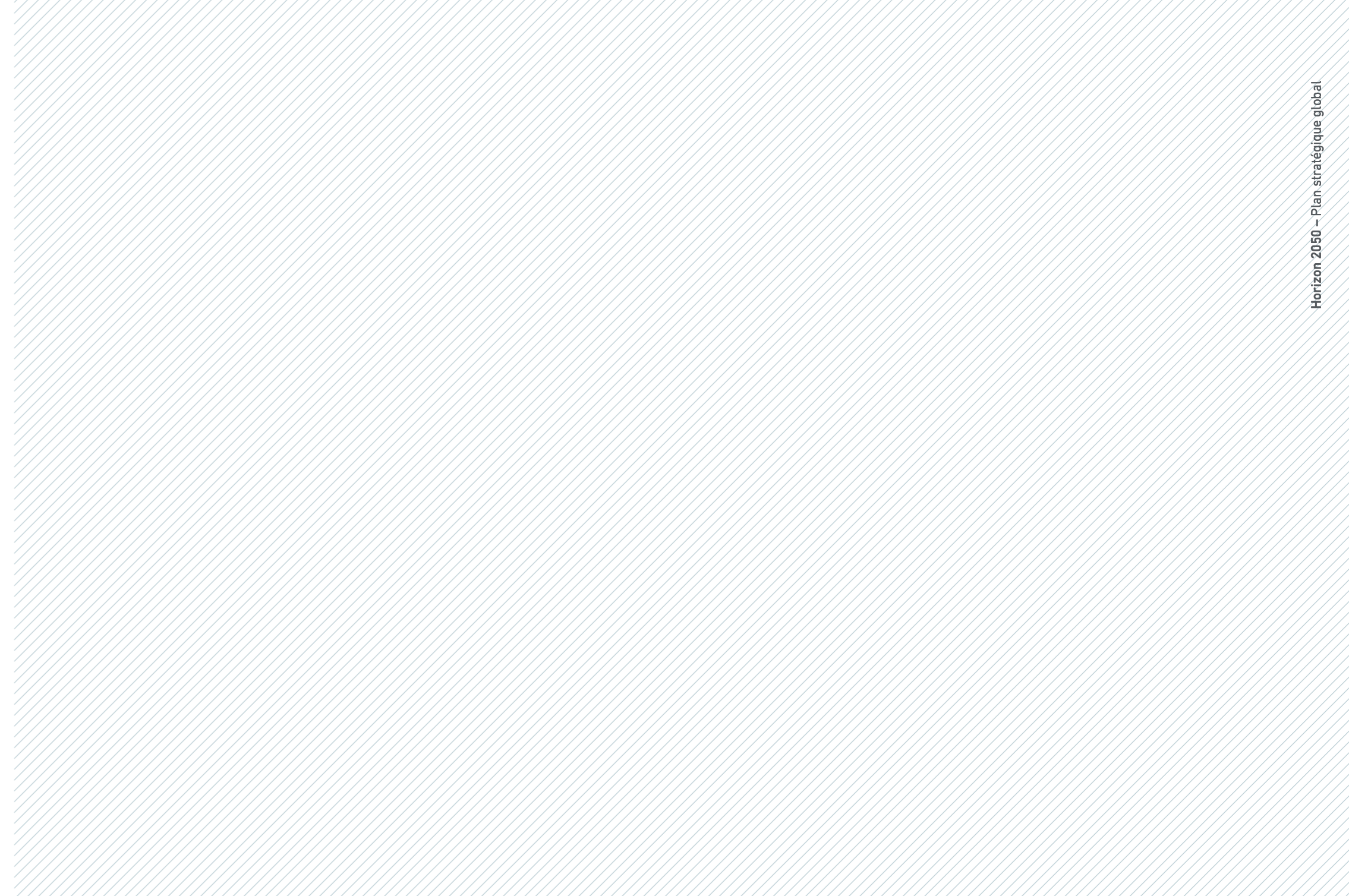
Référence de l'action	Intitulé de l'action
AXE 2 - LES MODÈLES ÉCONOMIQUES : ÉTABLIR DES MODÈLES ÉCONOMIQUES DYNAMIQUES PERMETTANT DE S'ADAPTER ET D'ANTICIPER PAR RAPPORT À UN CONTEXTE EN ÉVOLUTION	
Rendre dynamique le modèle économique actuel en intégrant et en anticipant les évolutions de flux	
Eco-1	Construire une cartographie détaillée des coûts permettant d'identifier des capacités d'optimisation
Eco-2	Définir et développer des scénarios d'évolution des flux et faire des analyses de sensibilité
Eco-3	Construire et mettre en œuvre une planification financière robuste à moyen et long terme
Construire de nouveaux équilibres pour le modèle économique	
Eco-4	Diversifier l'origine des recettes du Sycotm en multipliant les canaux de vente, de perception de subventions et de monétarisation des actions
Eco-5	Identifier les potentiels (risques et opportunités) du patrimoine du Sycotm et les intégrer dans le modèle économique
Eco-6	Avancer sur la mise en œuvre de la tarification incitative (cadre des Plans Climat Air Energie Territoriaux + expérimentation sur 10% du territoire du Sycotm le moins dense)
Eco-7	Développer une information financière sur le coût de la collecte et du traitement de chaque catégorie de déchets, en intégrant une monétarisation de l'impact environnemental
Eco-8	Bilan et proposition d'évolution de la tarification

Référence de l'action	Intitulé de l'action
Poursuivre la démarche RSE	
RSE-1	Mettre en place un plan stratégique RSE
RSE-2	Poursuivre une démarche de certification et labellisation
RSE-3	Développer la commande publique responsable
AXE 3 - LES PARTENAIRES : METTRE EN ŒUVRE DES PARTENARIATS, DES ACTIONS ET UNE COMMUNICATION ENGAGEANTE ET IMPACTANTE POUR ACCOMPAGNER LA TRANSITION « ZÉRO DÉCHET »	
Action concertée et coordonnée sur le territoire du Sycotm et avec notre écosystème	
Partenaires-1	Etablir la stratégie partenariale du Sycotm
Partenaires-2	Définir un schéma opérationnel de coordination de la compétence collecte et traitement
Partenaires-3	Etablir des parangonnages sur des retours d'expérience opérationnelle et d'innovation
Partenaires-4	Réduire les tonnages de verre dans les ordures ménagères

Référence de l'action	Intitulé de l'action
Stratégie de plaidoyer	
Plaidoyer-1	Développer la stratégie de plaidoyer du Sycotm
Plaidoyer-2	Rédiger et faire vivre le manifeste de positionnement du Sycotm
Plaidoyer-3	Multiplier les occasions et les supports d'acculturation et de formation des élus
Plaidoyer-4	Renforcer le rôle des actions de solidarité internationale dans le positionnement du Sycotm
Stratégie de communication	
Communication-1	Définir une stratégie de communication, partagée avec l'ensemble des directions
Communication-2	Mobiliser et sensibiliser un public toujours plus large pour accompagner les changements de comportement pour réduire les déchets et mieux trier
Communication-3	Mettre en place une campagne de communication auprès du public pour l'amélioration du tri et la prévention des déchets
Communication-4	Développer et former le réseau des éco-animateurs
Communication-5	Développer l'information des jeunes et les visites de sites (physiques et virtuelles)
Communication-6	Plan d'actions "zéro plastique à usage unique"
Communication-7	Stratégie de sensibilisation et de prévention lors des JO 2024

Référence de l'action	Intitulé de l'action
LEVIER DE RÉUSSITE 1 - LES AGENTS : IMPLIQUER LES AGENTS DANS LA DYNAMIQUE DE PROGRÈS	
Sentiment d'appartenance et attractivité	
Agents-1	Favoriser l'appropriation d'une culture commune Sycotm
Agents-2	Accompagner les agents en tant qu'ambassadeurs du Sycotm
Agents-3	Mettre en place une veille sur les attentes et valeurs de nos agents et du marché du travail pour interroger et affiner notre culture commune et nos modalités de travail
Agents-4	Développer une dynamique interne autour de l'innovation pour instaurer une culture de l'innovation
Agents-5	Développer l'attractivité du Sycotm
Métiers et compétences des agents	
Agents-6	Poursuivre et faire aboutir la démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEEC)
Agents-7	Elaborer un plan de formation en déclinaison des objectifs stratégiques du Sycotm
Culture collaborative et transversale	
Agents-8	Faciliter la circulation de l'information entre directions
Agents-9	Structurer les retours d'expérience internes pour qu'ils améliorent les actions du Sycotm
Agents-10	Encourager l'intelligence collective par des méthodes de travail partagées

A series of horizontal dotted lines for writing, spanning the width of the page.





| l'agence
métropolitaine
des déchets
ménagers

86, rue Regnault - 75013 Paris | www.syctom-paris.fr

    @lesyctom

